



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de la gestion des ressources****Douzième session**

Genève, 26-30 avril 2021

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

Plan de travail pour 2020-2021 et projet de plan de travail pour 2022-2023**Projet de plan de travail du Groupe d'experts de la gestion des ressources pour 2022-2023****Document établi par le Bureau du Groupe d'experts de la gestion des ressources**

1. Le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe, qui s'est penché sur les questions se rapportant au Comité de l'énergie durable (ECE/EX/2019/L.10), a mandaté le Groupe d'experts de la gestion des ressources pour mener des activités concrètes et orientées vers des résultats dans le but de développer, promouvoir et appuyer la mise en œuvre d'un système mondial pouvant être utilisé comme outil de gestion durable des ressources naturelles afin de soutenir la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (EXCOM/CONCLU/108 de la 108^e réunion du Comité exécutif¹).
2. Conformément à son mandat, le Groupe d'experts s'attache essentiellement à développer, à promouvoir et à appuyer la mise en œuvre d'un système mondial pouvant être utilisé comme outil de gestion durable des ressources naturelles afin de soutenir la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Les travaux comprennent l'élaboration et le déploiement d'un Système des Nations Unies pour la gestion des ressources (Système de gestion des ressources) fondé sur la Classification-cadre des Nations Unies (CCNU) pour les ressources, comprenant des principes, spécifications, lignes directrices, protocoles d'application (procédures et listes de vérification) et bonnes pratiques pour une gestion durable de l'énergie, des matières premières et d'autres ressources.
3. Le mandat du Groupe d'experts est approuvé jusqu'en décembre 2024.

I. Activités concrètes

4. Le Groupe d'experts a constaté les effets bénéfiques très importants de la diversité et de l'inclusion dans le domaine de la gestion des ressources. Il s'efforcera, dans toute la mesure possible et en fonction des ressources extrabudgétaires disponibles, de veiller à ce que la composition du Groupe, l'exécution du présent plan de travail ainsi que toute activité

¹ https://unece.org/fileadmin/DAM/commission/EXCOM/Agenda/2020/EXCOM_109_17_Feb_2020/Item_2_EXCOM-Conclu-108.pdf.



de renforcement des capacités et de formation reflètent les principes de diversité et d'inclusion dans la gestion des ressources.

A. Principes et définitions de la CCNU et du Système de gestion des ressources

Description : Le Groupe d'experts développera, gèrera et promouvra une boîte à outils complète pour une gestion durable des ressources fondée sur la CCNU et le Système de gestion des ressources, déjà en cours de développement, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies. Les travaux comprendront l'amélioration et la poursuite de l'élaboration de principes, spécifications, lignes directrices, protocoles d'application, pratiques optimales et études de cas pour soutenir la gestion durable, transparente et équitable de l'énergie et des matières premières dans le cadre de la CCNU et du Système de gestion de ressources (y compris, mais pas seulement, les ressources minérales, les ressources pétrolières, les sources d'énergie renouvelables, les ressources en combustibles nucléaires, les projets d'injection, les ressources anthropiques et les ressources en eaux souterraines) en harmonie avec les objectifs de développement durable (ODD) et l'atténuation des changements climatiques. Le Groupe d'experts étudiera et développera, en tant que de besoin, des applications supplémentaires de la CCNU et du Système de gestion des ressources à d'autres ressources² et s'attaquera aux enjeux liés aux interactions entre l'alimentation, l'énergie, l'eau et la terre et à la transition vers une économie circulaire. Le Groupe d'experts élaborera des principes relatifs à la CCNU et au Système de gestion des ressources afin d'appuyer les politiques énergétiques, la planification et l'exécution de la gestion des ressources nationales, l'innovation dans les processus industriels, la répartition des capitaux, l'information financière et la mise en œuvre du développement durable, en tenant compte des facteurs environnementaux et sociaux ainsi que des besoins et priorités locaux en matière de gestion durable des ressources.

Tâches à accomplir : Le Groupe d'experts continuera à élaborer et à actualiser les principes relatifs à la CCNU et au Système de gestion des ressources qui s'appliqueront à toutes les ressources et aideront les pays à harmoniser leur gestion des ressources avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Résultats attendus :

- i) Principes et définitions actualisés de la CCNU et du Système de gestion des ressources applicables aux ressources naturelles et anthropiques ;
- ii) Orientations concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources naturelles et anthropiques selon les besoins et dans des contextes géographiques particuliers.

Calendrier :

- i) Énoncé de la vision et de la mission du Groupe d'experts : avril 2022 ;
- ii) Stratégie et feuille de route actualisées pour la gestion et l'amélioration de la CCNU et du Système de gestion des ressources : avril 2022 ;
- iii) Actualisation des principes et définitions de la CCNU : avril 2022 ;
- iv) Version actualisée finale des principes du Système de gestion des ressources : avril 2023 ;
- v) Orientations au niveau régional concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources, notamment pour favoriser l'économie circulaire et les interactions entre l'alimentation, l'eau et l'énergie : avril 2022 et au-delà.

² Le terme « ressources » désigne les ressources naturelles et anthropiques qui doivent être produites, stockées ou gérées.

B. Boîte à outils relative à la CCNU et au Système de gestion des ressources comprenant les spécifications et lignes directrices à appliquer

Description : Le Groupe d'experts élaborera, gèrera et actualisera les spécifications, lignes directrices, protocoles d'application, pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources à des types de ressources précis en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies. Les principes, spécifications et lignes directrices relatifs à la CCNU et au Système de gestion des ressources sont nécessaires pour garantir l'utilisation effective de ces instruments au niveau des programmes et des projets.

Groupe consultatif technique : Le Groupe d'experts animera un groupe consultatif technique composé de plusieurs groupes de travail sectoriels afin de développer la boîte à outils de la CCNU et du Système de gestion des ressources, qui sera appliquée à plusieurs secteurs de ressources naturelles et anthropiques, dans des contextes nationaux et régionaux spécifiques.

Tâches à accomplir :

- i) Le Groupe consultatif technique appuiera le développement intégré et l'application des principes, spécifications, lignes directrices, pratiques optimales et études de cas relatifs à la CCNU et au Système de gestion des ressources pour toutes les ressources, afin de contribuer à la formulation des politiques, à la gestion des ressources nationales, à l'innovation des processus industriels et à l'information financière.

Résultats attendus :

- i) Coordination et animation des groupes de travail pour les actions suivantes :
 - a) Élaboration et actualisation des principes, spécifications et lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources ;
 - b) Établissement de documents réunissant les pratiques optimales et études de cas concernant les possibilités et les difficultés liées à l'utilisation de la CCNU et du Système de gestion des ressources dans divers secteurs.
- ii) Examen des documents élaborés par les groupes de travail sectoriels ou d'autres documents à la demande du Bureau et réponse aux demandes externes d'assistance ou de conseils.

Calendrier :

- i) Présentation du rapport annuel à la treizième session du Groupe d'experts : 2022 ;
- ii) Présentation du rapport annuel à la quatorzième session du Groupe d'experts : 2023 ;
- iii) Documents actualisés relatifs à la CCNU et au Système de gestion des ressources : avril 2023 et au-delà ;
- iv) Documents réunissant les pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources pour une gestion intégrée des ressources : avril 2022 et au-delà.
- v) Examens des documents sectoriels et recommandations au Bureau : avril 2022 et au-delà.

C. Spécifications et lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources concernant les ressources minérales

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail des ressources minérales, le Groupe d'experts élaborera des documents complémentaires visant à promouvoir l'utilisation de la CCNU et du Système de gestion des ressources pour une gestion durable des ressources

minérales, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies.

Tâches à accomplir : Élaboration et gestion des spécifications, lignes directrices, protocoles d'application, pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources minérales. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Résultats attendus :

- i) Gestion et promotion de la mise en œuvre des spécifications, des documents-relais et des lignes directrices pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources minérales ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources minérales.

Calendrier :

- i) Spécifications, documents-relais et lignes directrices actualisés concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources minérales : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources minérales : avril 2022 et au-delà.

D. Spécifications et lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources concernant les ressources pétrolières

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail du pétrole, le Groupe d'experts élaborera et actualisera les documents permettant d'appliquer la CCNU et le Système de gestion des ressources aux ressources pétrolières, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies.

Tâches à accomplir : Gestion des spécifications, documents-relais, lignes directrices, protocoles d'application, pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources pétrolières. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, coopérera avec le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon si nécessaire et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Résultats attendus :

- i) Gestion et promotion de la mise en œuvre des spécifications, documents-relais et lignes directrices pour l'application de la CCNU et du Système de gestion de ressources au pétrole, y compris le gaz de charbon et d'autres ressources non conventionnelles ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas pour l'application de la CCNU et du Système de gestion de ressources au pétrole, y compris le gaz de charbon et d'autres ressources non conventionnelles.

Calendrier :

- i) Spécifications, documents-relais et lignes directrices actualisés pour l'application de la CCNU et du Système de gestion de ressources au pétrole, y compris le gaz de charbon et d'autres ressources non conventionnelles : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas pour l'application de la CCNU et du Système de gestion de ressources au pétrole, y compris le gaz de charbon et d'autres ressources non conventionnelles.

E. Spécifications et lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources concernant les sources d'énergie renouvelables

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail des énergies renouvelables et de ses sous-groupes, le Groupe d'experts continuera à élaborer des documents qui permettront d'appliquer la CCNU et le Système de gestion des ressources aux sources d'énergie renouvelables, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies.

Tâches à accomplir : Le Groupe de travail et ses sous-groupes travailleront sous la direction du Groupe consultatif technique, consulteront d'autres groupes de travail et coopéreront avec ces derniers si nécessaire et coopéreront avec le Groupe d'experts des sources d'énergie renouvelables. Ils feront rapport au bureau du Groupe d'experts entre les sessions annuelles de ce dernier. Le Groupe de travail exécutera les tâches suivantes :

- i) Gérer des spécifications et lignes directrices pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources à l'énergie géothermique ;
- ii) Gérer des spécifications et lignes directrices pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources à la bioénergie ;
- iii) Gérer des spécifications et lignes directrices pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources à l'énergie solaire ;
- iv) Gérer des spécifications et lignes directrices pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources à l'énergie éolienne ;
- v) Gérer des spécifications et lignes directrices pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources à l'énergie hydraulique et à l'énergie marine ;
- vi) Mener des études de cas et élaborer des pratiques optimales concernant l'application de la CCNU et le Système de gestion des ressources aux énergies renouvelables.

Résultats attendus :

- i) Élaboration de documents permettant d'appliquer la CCNU et le Système de gestion des ressources aux sources d'énergie renouvelables, y compris l'actualisation des spécifications génériques, des spécifications destinées à la bioénergie et aux énergies géothermique, solaire, éolienne, hydraulique et marine et des lignes directrices nécessaires à leur application. Tous les documents seront soumis au Groupe d'experts pour examen et feront l'objet de consultations publiques ;
- ii) Série d'études de cas et pratiques optimales portant sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources à la bioénergie et aux énergies géothermique, solaire, éolienne, hydraulique et marine.

Calendrier :

- i) Spécifications et lignes directrices actualisées relatives à l'énergie géothermique : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Spécifications et lignes directrices actualisées relatives à la bioénergie : avril 2022 et au-delà ;
- iii) Spécifications et lignes directrices actualisées relatives à l'énergie solaire : avril 2022 et au-delà ;
- iv) Spécifications et lignes directrices actualisées relatives à l'énergie éolienne : avril 2022 et au-delà ;
- v) Spécifications et lignes directrices actualisées relatives aux énergies hydraulique et marine : avril 2022 et au-delà ;
- vi) Lignes directrices et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux sources d'énergie renouvelables : avril 2020 et au-delà.

F. Spécifications et lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources concernant les projets d'injection

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail des projets d'injection, le Groupe d'experts élaborera des documents complémentaires pour promouvoir l'utilisation des spécifications relatives à l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources à des projets d'injection à des fins de stockage géologique (par exemple, projets de stockage de dioxyde de carbone, de gaz naturel et d'hydrogène, et autres projets d'élimination des déchets liquides), en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies.

Tâches à accomplir : Élaboration de spécifications et de lignes directrices actualisées et d'études de cas pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets d'injection à des fins de stockage géologique. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Résultats attendus :

- i) Gestion et promotion de la mise en œuvre des spécifications et lignes directrices pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets d'injection ;
- ii) Études de cas et pratiques optimales pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets de captation et de stockage du carbone.

Calendrier :

- i) Spécifications et lignes directrices actualisées et études de cas concernant les projets d'injection : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Études de cas et pratiques optimales concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets de captation et de stockage du carbone : avril 2022 et au-delà.

G. Spécifications et lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources concernant les ressources en combustibles nucléaires

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail des ressources en combustibles nucléaires, le Groupe d'experts élaborera des documents complémentaires visant à promouvoir l'utilisation de la CCNU et du Système de gestion des ressources pour une gestion durable des ressources en combustibles nucléaires, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies.

Tâches à accomplir : Le Groupe de travail des ressources en combustibles nucléaires établira un document sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en combustibles nucléaires. Une attention particulière sera également prêtée aux exigences imposées en matière de gestion intégrée des ressources, s'agissant du cycle des combustibles nucléaires des petits réacteurs modulaires couplés à des systèmes énergétiques intégrés (énergies renouvelables et hydrogène par exemple) qui contribuent à la neutralité carbone. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Résultats attendus :

- i) Gestion et promotion de la mise en œuvre des spécifications et lignes directrices pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en combustibles nucléaires ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en combustibles nucléaires dans les systèmes énergétiques intégrés du point de vue du cycle de vie ;

- iii) Document de réflexion sur les projets avancés en matière de cycle des combustibles nucléaires dans le contexte de la CCNU et du Système de gestion des ressources : avril 2022 et au-delà.

Calendrier :

- i) Spécifications actualisées concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets nucléaires : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas pour l'évaluation du cycle de vie des projets liés au cycle des combustibles nucléaires : avril 2022 et au-delà ;
- iii) Document de réflexion sur les projets avancés en matière de cycle des combustibles nucléaires dans le contexte de la CCNU et du Système de gestion des ressources : avril 2022 et au-delà.

H. Spécifications et lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources concernant les ressources anthropiques

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail des ressources anthropiques, le Groupe d'experts élaborera des documents qui permettront d'utiliser la CCNU et le Système de gestion des ressources pour gérer la récupération de matières premières issues des ressources anthropiques, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies. Les ressources anthropiques, constituées principalement des résidus de l'exploitation minière, des résidus des opérations de transformation des produits et d'autres déchets, ont gagné en importance dans les scénarios actuels liés à l'économie circulaire dans lesquels l'accent est mis sur la stratégie visant à réduire, à réutiliser et à recycler les résidus. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Tâches à accomplir : Élaboration de spécifications et lignes directrices détaillées, et études de cas pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources anthropiques.

Résultats attendus :

- i) Spécifications et lignes directrices actualisées concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources anthropiques ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources anthropiques.

Calendrier :

- i) Spécifications et lignes directrices actualisées concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources anthropiques : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources anthropiques : avril 2022 et au-delà.

I. Spécifications et lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources concernant les applications commerciales et l'information financière

Description : La CCNU et le Système de gestion des ressources ont été conçus pour répondre autant que possible aux besoins des applications commerciales et aux normes d'information financière, en particulier aux normes respectant les aspects environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies.

Tâches à accomplir : Le Groupe de travail des aspects commerciaux établira des documents concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources dans le cadre des applications commerciales, de la qualité de l'information, de l'évaluation et de la communication de données. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Résultats attendus :

- i) Spécifications et lignes directrices concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux applications commerciales, à la qualité de l'information, à l'évaluation et à la communication de données ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux applications commerciales, à la qualité de l'information, à l'évaluation et à la communication de données.

Calendrier :

- i) Spécifications et lignes directrices concernant les applications commerciales, la qualité de l'information, l'évaluation et la communication de données : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Spécifications et lignes directrices concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux applications commerciales, à la qualité de l'information, à l'évaluation et à la communication de données : avril 2022 et au-delà ;

J. Spécifications et lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources concernant les ressources en eaux souterraines

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail des ressources anthropiques, le Groupe d'experts élaborera des documents qui permettront d'utiliser la CCNU et le Système de gestion des ressources pour gérer les ressources en eaux souterraines, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Tâches à accomplir : Élaboration de spécifications, de lignes directrices détaillées et études de cas pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets liés aux ressources en eaux souterraines.

Résultats attendus :

- i) Spécifications et lignes directrices actualisées concernant l'application de la CCNU et le Système de gestion des ressources aux ressources en eaux souterraines ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en eaux souterraines.

Calendrier :

- i) Spécifications et lignes directrices actualisées concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en eaux souterraines : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Pratiques optimales et études de cas concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en eaux souterraines : avril 2022 et au-delà.

K. Spécifications et lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources concernant les femmes et la diversité dans la gestion des ressources

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail de la participation des femmes à la gestion des ressources, le Groupe d'experts appuiera les activités qui permettront d'inclure dans la CCNU et dans le Système de gestion des ressources des spécifications et lignes directrices pertinentes concernant les femmes et la diversité, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies. Le Groupe d'experts de la gestion des ressources a reconnu les effets bénéfiques très importants que présentent la diversité et la participation à la gestion des ressources et a intensifié ses activités pour promouvoir la réalisation des cibles suivantes des ODD 5 et 8 :

5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.

8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

Tâches à accomplir : Il s'agira d'examiner la question de savoir comment la gestion des ressources peut aider à réaliser l'ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Les spécifications et lignes directrices nécessaires seront énoncées dans la CCNU et le Système de gestion des ressources. L'ODD 5 reconnaît que le fait de garantir aux femmes et aux filles, notamment, l'égalité d'accès à l'éducation, à un travail décent et à la représentation dans les processus de prise de décisions économiques, contribuera à rendre l'économie durable et sera bénéfique pour les sociétés. Les travaux porteront également sur les défis et les possibilités que représentera pour les femmes la période de relance suivant la pandémie de COVID-19. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Résultats attendus :

- i) Passer en revue un certain nombre de projets de gestion des ressources et tenter de déceler les difficultés et les possibilités d'améliorer les résultats en tenant compte de la question de l'égalité des sexes grâce à l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources ;
- ii) Sélectionner des exemples spécifiques de secteurs ou de pays illustrant la façon dont les principes énoncés dans l'ODD 5 pourraient s'appliquer à la gestion des ressources dans le cadre de la CCNU et du Système de gestion des ressources ;
- iii) Études de cas sur les stratégies fructueuses appliquées après la pandémie de COVID-19, dirigées ou mises en œuvre par des femmes en matière de gestion des ressources et qui ont contribué à accélérer la relance, et études de cas sur l'amélioration des compétences professionnelles visant à améliorer l'efficacité, y compris dans le domaine du télétravail.

Calendrier :

- i) Spécifications et lignes directrices actualisées pour les femmes et la diversité dans le cadre de la CCNU et du Système de gestion des ressources : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Un ou plusieurs dialogues sur la promotion de la participation des femmes à la gestion des ressources : avril 2022 et au-delà ;
- iii) Constitution d'un réseau de femmes engagées dans des projets de gestion des ressources : avril 2022 et au-delà ;

- iv) Études de cas et recommandations sur la prise en compte des questions de genre dans la gestion des ressources dans une série de postes allant des jeunes professionnels aux cadres supérieurs, notamment dans le cadre de la relance après la pandémie de COVID-19 : avril 2022 et au-delà.

L. Spécifications et lignes directrices de la CCNU et du SGRNU concernant les aspects sociaux et environnementaux

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail des aspects sociaux et environnementaux, le Groupe d'experts élaborera et gèrera des spécifications et lignes directrices concernant la prise en considération des aspects environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance dans la CCNU et le Système de gestion des ressources, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Tâches à accomplir : Élaboration de spécifications, principes, lignes directrices et pratiques optimales pour les aspects environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance dans la gestion durable des ressources, conformément aux ODD. Ces travaux seront menés en coopération avec le plus grand nombre possible de groupes de travail et de parties prenantes à la CCNU et au Système de gestion des ressources.

Résultats attendus :

- i) Spécifications, principes et lignes directrices actualisés et pratiques optimales concernant les aspects environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance dans la gestion des ressources conformément à la CCNU et au Système de gestion des ressources, en particulier pour assurer l'alignement sur les ODD.

Calendrier :

- i) Principes, lignes directrices et spécifications actualisés relatifs aux aspects environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance dans la gestion des ressources : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Documents réunissant les pratiques optimales concernant les aspects techniques, de politique générale et juridiques à prendre en compte pour une gestion des ressources soucieuse des aspects environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance dans divers secteurs : avril 2022 et au-delà ;
- iii) Études de cas sur l'application des spécifications et des lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources pour les aspects environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance : avril 2022 et au-delà.

M. Lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources concernant les compétences requises pour la gestion des ressources

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail des compétences en matière de gestion des ressources, le Groupe d'experts élaborera des lignes directrices afin de promouvoir la transparence et l'obligation redditionnelle dans le cadre de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux fins de la classification et de la gestion des ressources naturelles, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Tâches à accomplir : Élaboration de lignes directrices détaillées visant à promouvoir la transparence, la fiabilité et la cohérence de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux fins de la classification et de la gestion de toutes les ressources. Ces travaux seront menés en coopération avec le plus grand nombre possible de groupes de travail et de parties prenantes à la CCNU et au Système de gestion des ressources.

Résultats attendus :

- i) Directives détaillées concernant les prescriptions en matière de compétences fixées par la CCNU et le Système de gestion des ressources pour la notification des ressources ;
- ii) Rapport sur l'harmonisation des prescriptions en matière de compétences et les possibilités de notification de ressources entre la CCNU et le Système de gestion des ressources et les référentiels de compétences existants définis par les normes de notification appropriées.

Calendrier :

- i) Directives détaillées concernant les compétences requises pour la notification des ressources : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Rapport sur l'harmonisation des prescriptions en matière de compétences entre la CCNU et le Système de gestion des ressources et les référentiels internationaux existants : avril 2022 et au-delà.

N. Lignes directrices de la CCNU et du Système de gestion des ressources et pratiques optimales pour la réalisation des objectifs de développement durable, promotion des interactions entre l'alimentation, l'énergie et l'eau et promotion de l'économie circulaire

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail de la réalisation des objectifs de développement durable, le Groupe d'experts établira des documents appuyant une utilisation efficace de la CCNU et du Système de gestion des ressources pour parvenir à la réalisation des ODD pertinents, notamment dans le cadre de projets et de programmes intégrés liés à l'énergie et aux matières premières faisant appel à des ressources multiples. Ces activités seront menées en coopération avec d'autres parties prenantes et organisations internationales concernées. Le Groupe de travail travaillera sous la direction du Groupe consultatif technique, consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire, et rendra compte au Bureau du Groupe d'experts, entre les sessions annuelles du Groupe.

Tâches à accomplir : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail de la réalisation des objectifs de développement durable, le Groupe d'experts établira un ensemble soigneusement ciblé de principes, spécifications et lignes directrices qui orienteront et viseront tout particulièrement l'utilisation de la CCNU et du Système de gestion des ressources en tant qu'outils d'appui à la réalisation des ODD qui dépendent le plus d'une gestion équilibrée et intégrée des ressources. L'élaboration des spécifications et lignes directrices sera étayée par des documents de référence ou sources connexes, tels que le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), le rapport du Groupe international d'experts sur les ressources du Programme des Nations Unies pour l'environnement intitulé « La gouvernance des ressources minérales au XXI^e siècle » et un certain nombre d'études de cas réalisées sur mesure. Les principaux facteurs techniques et environnementaux déterminants sont, entre autres, les suivants : gestion des ressources fondée sur les interactions, notamment entre l'alimentation, l'énergie et l'eau ; priorités à observer et voies à suivre pour atteindre le niveau zéro de déchets en appliquant le principe de la proportionnalité et l'approche graduelle ; transition vers l'économie circulaire ; réduction des gaz à effet de serre (GES) et des émissions connexes résultant de la récupération, production, valorisation et réutilisation des ressources tout au long de leur cycle de vie. Les aspects sociaux connexes comprennent la consultation des parties prenantes et leur participation, notamment en ce qui concerne la prévention des conflits, les droits des peuples autochtones, l'égalité des sexes et la répartition équitable des avantages. Les aspects économiques connexes sont, entre autres, l'application des concepts d'importance et de double importance aux investissements dans l'environnement, le social et la gouvernance, à la comptabilité de durabilité et à l'information financière.

Résultats attendus :

- i) Spécifications et lignes directrices détaillées, pratiques optimales et études de cas concernant l'utilisation efficace de la CCNU et du Système de gestion des ressources au service de la mise en œuvre de projets viables concernant les ressources et les services connexes susceptibles d'appuyer la réalisation des ODD pertinents et de réduire les gaz à effet de serre ;
- ii) Études de cas visant à démontrer l'efficacité de la CCNU et du Système de gestion des ressources s'agissant de la réalisation d'objectifs précis dans la gestion « circulaire » du cycle de vie des ressources, y compris la reconfiguration des courants de ressources pour soutenir et permettre la transition vers une économie circulaire ;
- iii) Bonnes pratiques à adopter pour une bonne gouvernance, des approches innovantes, l'investissement et le financement de projets porteurs de changement pour une gestion équilibrée et intégrée des ressources en alimentation, en énergie et en eau.

Calendrier :

- i) Spécifications et lignes directrices visant à favoriser la durabilité et la résilience dans le développement des ressources : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Compilation d'études de cas sur l'application de techniques et technologies porteuses de changement à la gestion intégrée des ressources : avril 2022 et au-delà ;
- iii) Lignes directrices concernant la bonne gouvernance, l'application des principes d'importance et de double importance aux investissements sociaux, environnementaux et liés à la gouvernance, aux notifications et à la comptabilité économique-environnementale pour les projets de réalisation des ODD porteurs de changement : avril 2022 et au-delà.

O. Promotion de la mise en œuvre de la CCNU et du Système de gestion des ressources ainsi que de partenariats pour une gestion durable des ressources à travers un réseau mondial de centres d'excellence internationaux

Description : La CCNU et le Système de gestion des ressources appuient le développement durable de divers secteurs liés à l'énergie, aux matières premières et aux services dans plusieurs zones géographiques, en accord avec le Programme 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies. Les utilisateurs de la CCNU et du Système de gestion des ressources doivent être formés régulièrement et être informés de tout changement apporté au cadre et à ses applications. Sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, le Groupe d'experts élaborera des programmes de renforcement des capacités en matière de mise en œuvre de la CCNU et du Système de gestion des ressources, en créant des centres d'excellence internationaux.

Dans la mesure du possible, le Groupe d'experts et le Bureau apporteront un appui technique à ces centres, notamment en fournissant des services consultatifs régionaux et nationaux et en effectuant des missions internationales d'évaluation par les pairs dans les États membres de la CEE et d'autres États Membres de l'ONU. Des initiatives telles que « la CCNU et le Système de gestion des ressources pour l'Europe », « la CCNU et le Système de gestion des ressources pour l'Afrique », « la CCNU et le Système de gestion des ressources pour l'Eurasie et l'Asie-Pacifique » et « la CCNU et le Système de gestion des ressources pour l'Amérique latine » seront soutenues par le biais des centres d'excellence internationaux.

Tâches à accomplir : Les centres d'excellence internationaux recevront un appui technique pour l'élaboration de notes d'orientation et l'étude de projets détaillés et ainsi que pour la mise en œuvre de ces projets si nécessaire :

- i) Sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, apporter un appui technique à la mise en œuvre d'initiatives nationales et régionales se rapportant à la CCNU et au Système de gestion des ressources ;

- ii) Sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, appuyer la mise en place de centres d'excellence internationaux pour la gestion durable des ressources.

Résultats attendus :

- i) Sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, appui aux initiatives nationales et régionales de mise en œuvre de la CCNU et du Système de gestion des ressources : avril 2022 et au-delà ;
- ii) Présentation au Groupe d'experts de rapports annuels et d'informations actualisées sur l'état de l'appui au développement des centres d'excellence internationaux pour une gestion durable des ressources : avril 2022 et au-delà ;
- iii) Présentation au Groupe d'expert de rapports annuels concernant les projets extrabudgétaires menés à l'appui des activités de renforcement des capacités : avril 2022 et au-delà.

Calendrier :

- i) Initiatives nationales et régionales de renforcement des capacités en matière de mise en œuvre de la CCNU et du Système de gestion des ressources : 2022 et 2023 ;
- ii) Rapports annuels sur l'état d'avancement du soutien à la création de centres d'excellence internationaux pour une gestion durable des ressources : avril 2022 et avril 2023 ;
- iii) Présentation au Groupe d'experts de rapports annuels concernant les activités de renforcement des capacités : avril 2022 et avril 2023.

P. Communication, promotion et information

Description : Par l'intermédiaire de son Groupe de travail de la communication, le Groupe d'experts appliquera la stratégie de promotion et d'information convenue, conformément à l'Agenda 2030 et à l'appui de la Décennie d'action des Nations Unies. Il appuiera les activités de communication, de promotion et d'information en coordination avec les autres groupes de travail. Il convient de noter qu'une grande partie des travaux du Groupe de travail de la communication dépendra de la disponibilité de ressources extrabudgétaires. Le Groupe de travail fera rapport au bureau du Groupe d'experts entre les sessions annuelles du Groupe d'experts. Il consultera d'autres groupes de travail et coopérera avec ces derniers si nécessaire.

Tâches à accomplir :

- i) Appuyer la définition de la vision et de la mission du Groupe d'experts ;
- ii) Élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à inciter des experts à participer volontairement aux activités des divers groupes de travail du Groupe d'experts ;
- iii) Élaborer, gérer et actualiser des exposés types sur la CCNU et le Système de gestion des ressources ;
- iv) Organiser des webinaires sur la CCNU et le Système de gestion des ressources afin de promouvoir les mises à jour des spécifications et lignes directrices ;
- v) Contribuer à des ateliers, à des séminaires et à d'autres événements de sensibilisation sur la CCNU et le Système de gestion des ressources, par exemple en élaborant des programmes et des ordres du jour. La participation à ces événements dépendra de la disponibilité de ressources extrabudgétaires ;
- vi) Recenser les manifestations auxquelles des contributions concernant la CCNU et le Système de gestion des ressources pourraient être présentées. Participer à l'élaboration de ces documents et exposés, et promouvoir la participation du Groupe d'experts ;

- vii) Contribuer à la rédaction d'articles et à l'élaboration d'autres contenus susceptibles d'alimenter les pages Web de la CEE consacrées à la gestion durable des ressources ;
- viii) Élaborer des contenus promotionnels tels que des brochures et des prospectus ;
- ix) Offrir un soutien aux groupes nouvellement créés tels que le Groupe des jeunes membres de la gestion des ressources et le Groupe de travail de la participation des femmes à la gestion des ressources ;
- x) Offrir, selon les besoins, un soutien pour les activités liées à des enquêtes et à d'autres initiatives nécessitant la participation des parties prenantes.

Résultats attendus :

- i) Rapport annuel sur les activités de communication, de promotion et d'information ;
- ii) Exposés types actualisés sur la CCNU et le Système de gestion des ressources ;
- iii) Webinaires périodiques et promotion sur le site Web de la CEE ;
- iv) Recensement des manifestations visant à faire la promotion de la CCNU et du Système de gestion des ressources et élaboration de documents et d'exposés ou contribution à leur préparation ;
- v) Articles et autres contenus destinés au site Web de la CEE ainsi que contenus promotionnels tels que des brochures et des prospectus ;
- vi) Soutien apporté au Groupe des jeunes membres de la gestion des ressources ;
- vii) Soutien apporté au Groupe de travail de la participation des femmes à la gestion des ressources.

Calendrier :

- i) Présentation au Groupe d'experts des rapports annuels du Groupe de travail de la communication : avril 2022 et avril 2023 ;
- ii) Affichage sur le site Web de la CEE des exposés types actualisés et d'autres contenus promotionnels sur la CCNU et le Système de gestion des ressources : avril 2022 et au-delà ;
- iii) Organisation de webinaires : avril 2022 et au-delà ;
- iv) Contributions à des conférences, ateliers et séminaires : avril 2022 et au-delà ;
- v) Articles et contenus promotionnels sur la CCNU et le Système de gestion des ressources : avril 2022 et au-delà.
- vi) Soutien apporté au Groupe des jeunes membres de la gestion des ressources sous la forme de matériel éducatif et promotionnel sur la CCNU et le Système de gestion des ressources : avril 2022 et au-delà ;
- vii) Soutien apporté au Groupe de travail de la participation des femmes à la gestion des ressources sous la forme de webinaires, de matériel éducatif et d'autres outils promotionnels selon les besoins : avril 2022 et au-delà.